



Aide procédure tribunal de commerce

Par babeth49

Bonjour je suis convoquée au tribunal de commerce. J explique en juillet 2018, mon futur ex mari part de la maison.ilavait relation. Pendant la procédure h ai découvert des dettes professionnelles de Mr. Il a des importantes dettes en raison de son auto entreprise.

Je les ai découvert en 2019.

En 2012, j ai touché un héritage et j ai remboursé des crédits communs. En 2013, on se est marié.

Je fais valoir le fait que je suis la première créancière.

Il s'est mis en liquidation en fin 2019 et ses dettes date de 2017. 2018.

Il m est stipulé que mon héritage du fait d avoir été mis sur le compte joint n' est plus un bien propre..Ouvre vous m aider